

DECISION DU MAIRE N° 2024-045
Pour l'impression du bulletin municipal n°17

EXPOSE DES MOTIFS :

Le Maire rappelle la création du bulletin municipal bi-annuel en décembre et juillet. Celui-ci est composé d'environ 16 pages en couleur. La société désignée est chargée de l'impression et du façonnage de 1415 exemplaires.

Le Groupe Burlat a présenté un devis d'un montant de 2 453€ H.T.

CADRE JURIDIQUE DE LA DECISION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations données au Maire par le Conseil Municipal,

Vu l'article L2125-1-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°04 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et ce pour la durée du mandat,

Considérant l'exposé ci-dessus, le Maire

DECIDE

Article 1 : de valider et de signer le devis pour l'impression et le façonnage du bulletin municipal comme exposé ci-dessus.

Le 29 octobre 2024

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme, Le Maire,

Patrick GAYRARD,

M. Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter des formalités de publicité et de transmission en Préfecture :

Télétransmis le : 30 OCT. 2024

Affiché le : 30 OCT. 2024



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Décision du Maire n°2024-045 - Pour l'impression du bulletin municipal
n°17

.....
Date de décision: 29/10/2024

Date de réception de l'accusé 30/10/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2024_045

Identifiant unique de l'acte : 012-200064665-20241029-2024_045-AU

.....
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 7 .10

Finances locales

Divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DC n°2024-045 - impression du bulletin municipal n°17.pdf (99_AU-
012-200064665-20241029-2024_045-AU-1-1_1.pdf)